



BULLETIN MUNICIPAL

EDITO DU MAIRE

42° année,
n° 134

Septembre
Octobre
Novembre
décembre
2025



C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous dans notre bulletin municipal.

Cette année 2025 était la dernière de cette mandature. Un mandat de combat que nous avons dû assumer ensemble.

Comme les années précédentes, une année de rigueur budgétaire avec des réalisations contraintes, mais une année riche en festivités. Nous remercions vivement nos associations.

2026 sera une année électorale avec un nouveau mode de scrutin pour les Elections Municipales : le scrutin de liste paritaire. Vous devrez voter liste entière. Toute rature annulera votre bulletin de vote.

Nous vous souhaitons une nouvelle année riche, intense, sereine et optimiste.

Saint Exupéry a écrit « *le futur ne se prévoit pas, il se prépare* ».

Très belle année à toutes et à tous. Au plaisir de vous retrouver pour la cérémonie des vœux très prochainement, le 12 janvier à partir de 19 heures.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX.

SOMMAIRE

Les Conseils Municipaux

Le Conseil Municipal des Enfants

La vie à l'école

Infos mairie

La vie des associations

À votre service dans votre commune



Paquerette PEYRIDIEUX, Maire
son équipe municipale,
le personnel,
Le Conseil Municipal des Enfants

Vous souhaitent une belle année 2026

Ils vous invitent à la cérémonie des vœux
Lundi 12 janvier 2026 à 19 heures,
au foyer rural
de SAINT ANTOINE SUR L'ISLE





SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2025

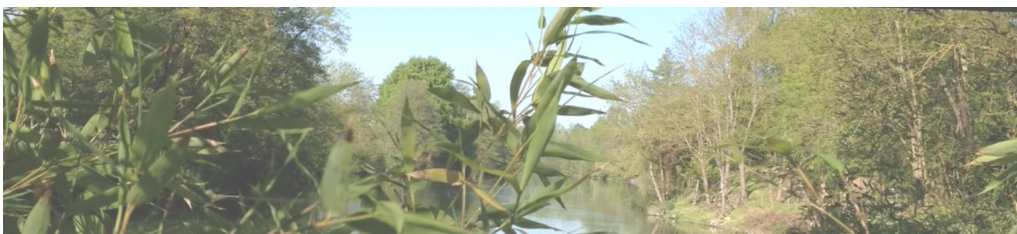
- * **SUBVENTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ** : le SIE de St Philippe d'Aiguille attribue à la commune une subvention de 12 364 € ce qui permet d'ouvrir des crédits supplémentaires sur le budget 2025.
- * **PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE MATÉRIEL SCOLAIRE** : le logiciel dont se sert la psychologue scolaire intervenant dans les écoles du RASED (Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté) va être remplacé. Il sera financé par l'ensemble des communes.
- * **DÉCLARATION DES MEUBLÉS DE TOURISME** : La mise en location saisonnière de meublés de tourisme ou chambres d'hôtes doit être déclarée en mairie. Cette procédure doit être enregistrée et envoyée obligatoirement par la commune, par voie dématérialisée, à la Communauté d'Agglomération du Libournais.
- * **COMMUNE AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES** : la commune s'est associée au collectif du Don d'Organes visant à diffuser la culture du don d'organes pour augmenter le nombre de vies sauvées grâce à la greffe. Des panneaux seront posés à l'entrée de la commune.
- * **ISLE CITOYENNE D'HONNEUR** : Le Conseil Municipal a attribué le titre de « Citoyenne d'Honneur » à notre rivière Isle. Un trophée a été offert à la commune.



Isle, Citoyenne d'Honneur

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2025

- * **LITIGES AVEC DEUX DE AGENTS POUR DÉCLARATION MENSONGÈRE D'ACCIDENT DE SERVICE** : La presse a publié le résultat du jugement rendu par la Cour d'Appel de Bordeaux. La Cour d'Appel a confirmé le jugement du Tribunal Administratif relatif à la fausse déclaration d'accident de service et les attestations mensongères faites par ces deux agents. Ils vont être sanctionnés par des exclusions temporaires de deux ans pour l'un et six mois pour l'autre. Afin d'éviter toute confusion, il faut savoir que les articles de presse relatifs à cette affaire sont des articles journalistiques publiés après les résultats du jugement de la Cour d'Appel. Ce fait-divers relaté, même s'il est réel, n'est pas une communication officielle émise par la Municipalité.
- * **DISPARITION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DE ST PHILIPPE D'AIGUILLE (SIE)** : Ce syndicat a 98 ans. Il a été créé en 1927 et grâce à lui, beaucoup d'investissements ont pu être effectués dans nos communes rurales. Sa dissolution sera effective au 31 décembre 2025 par arrêté préfectoral. Son excédent de trésorerie sera versé au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde où chaque secteur de communes sera représenté. Nous pourrions bénéficier de subvention.
- * **SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DU SIE** : Ces subventions de 80% ont permis plusieurs acquisitions et travaux :
 - CANTINE - ECOLE** : Des climatiseurs ont été installés dans les salles de classe et au restaurant scolaire ce qui permettra de meilleures conditions de travail pour les élèves pendant les chaleurs estivales. Dans le respect des normes d'hygiène alimentaires renforcées, **une cellule de refroidissement** vient compléter les équipements de la cuisine. **Un réfrigérateur et le robot de cuisine** ont été remplacés.
 - FOYER RURAL** : **un piano de cuisine tout électrique** a été installé, ce qui nous a permis de supprimer le compteur gaz.
 - BORNES DE BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE** : des bornes ont été installées au boudrome et au foyer rural pour la sécurité des branchements lors des manifestations.
- * **CENTRALE NUCLÉAIRE DU BLAYAIS** : la Cali a adopté une motion de soutien à la candidature du Blayais pour l'implantation d'une paire de réacteurs EPR2 sur le site de l'actuel centre nucléaire de production d'électricité à Braud et Saint Louis.
- * **OUVERTURE DE CRÉDITS** : le versement d'indemnités d'assurance au titre de la protection juridique permet une ouverture de crédits sur les charges à caractère général pour un montant de 5 760 €. Pour rappel, les honoraires d'avocat payés sur le budget 2025 s'élèvent à 13 470 € (litiges avec deux agents de la commune).
- * **CARTE CADEAUX POUR LES AGENTS** : le Conseil Municipal a validé l'offre d'une carte cadeau de 90 € à tous les agents valable dans le Centre Leclerc de Coutras.
- * **SCOOTER ÉLECTRIQUE** : la société EDOG qui gère cette location du scooter électrique sur notre commune supprime ce service car pas assez rentable et propose à la commune de payer une location de 150 € par mois pour maintenir ce service. Le Conseil Municipal refuse cette proposition trop onéreuse.



*L'intégralité des procès-verbaux des
Conseils Municipaux sont consul-
tables sur le site de la commune*

www.stantoinessurlisle.fr

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Bréane MARCERON, Emma MICLAUS,
Lylianna FAURE, Alexia BOURREAU,
Romane BORDET, Ezio LECCHINI,
Lyam HORRU

Le Conseil Municipal des Enfants participe activement à la vie de la commune

Lors de la réunion du 3 novembre dernier, ils ont organisé la rencontre intergénérationnelle. Ce goûter servi dans l'école a permis de rassembler les anciens et les élèves.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Leur participation à la commémoration du 11 novembre a séduit les nombreuses personnes venues se joindre à cette cérémonie. C'est avec fierté qu'Ezio a porté le drapeau du Conseil Municipal des Enfants et Lyam, celui du Souvenir Français.



LA VIE A L'ÉCOLE

UNE RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE



Les séniors de la commune ont été invités à passer un moment à l'école et à participer à un goûter. Une belle initiative qui est née des élèves de la garderie et dont l'organisation a été proposée par le Conseil Municipal des Enfants.

Les enseignantes se sont jointes à cet événement.

Les personnes présentes ont passé un moment dans les classes avec les enfants pour répondre à leurs très nombreuses interrogations sur leur vie de jeunes écoliers. Puis, chaque classe leur a fait l'honneur de chanter avant le goûter.

Une ambiance très touchante et sympathique.

La Municipalité a profité de cette réception pour offrir les livres de Noël à tous les élèves.

Une belle réussite pour la chorale de notre RPI. Les deux écoles se sont retrouvées pour un spectacle de chant. L'assistance était nombreuse pour le plus grand plaisir de nos chanteurs et de nos enseignantes.

Merci à tous pour votre présence.





DU 15 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2026

*Le recensement de la population :
c'est utile, c'est simple, c'est sûr.*

en ligne ou par papier,

A compter du 15 janvier, vous recevrez dans votre boîte aux lettres une notice avec les codes d'accès qui vous permettront de répondre au questionnaire en ligne sur le site de l'INSEE.

Si vous préférez le faire par papier, nos agents recenseurs, **Mathilde SAUDOU** et **Florence MARTAUX** vous remettront les documents nécessaires.

Toutes vos réponses sont strictement confidentielles, tant au niveau de la mairie, qu'à celui de l'Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques (INSEE).

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et respecte le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). **Vos données sont protégées et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.** L'INSEE est le seul organisme habilité à les exploiter.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Vous pouvez également les contacter à la mairie en cas de difficultés ou si vous devez vous absenter de votre domicile durant ce recensement.

ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur nos listes électorales n'est pas automatique lorsque vous déménagez. Vous pouvez effectuer cette démarche sur service-public.fr ou vous rendre en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Pour voter aux prochaines élections, vous avez jusqu'au 4 février pour une inscription en ligne et 6 février pour vous inscrire en mairie.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement via leur recensement pour la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette démarche de recensement en mairie est obligatoire dès 16 ans.

Les Européens ont droit de vote pour ces élections.

Si vous avez perdu votre carte d'électeur, vous pouvez voter sur présentation d'une pièce d'identité.

MUNICIPALES 2026 : le mode de scrutin évolue

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026

Les modalités du vote pour les élections municipales changent dans les communes de moins de 1 000 habitants. Le vote devient un scrutin de liste proportionnelle et paritaire, à 2 tours si besoin.

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance une femme / un homme ou inversement. L'application de ce mode de scrutin implique le dépôt de listes de candidats obligatoirement complètes.

Désormais, si vous ajoutez ou rayez le nom d'un candidat sur votre bulletin de vote, celui-ci sera considéré comme nul.



Le bus France Services sera présent
Place Jules Verne (mairie) les
12 janvier, 16 février, 23 mars 2026
de 13 h 30 à 16 h 30



FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Si ce n'est déjà fait, anticipez et migrez dès que possible vers la fibre. En cas de problème, contactez :

girondehautmega.fr

En cas de difficulté, n'hésitez pas à venir vers nous



PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE LA FERME DU PAILLOT

Pascal SANCIER, éleveur ovins, a déposé un projet de ferme agrivoltaïque. Ce projet, venant dans le sens de la loi programmant la neutralité énergétique que la France doit atteindre, est soumis à enquête publique.

Elle aura lieu du **LUNDI 26 JANVIER AU MARDI 24 FEVRIER 2026**.

A compter du 26 janvier 2026, vous pourrez venir consulter le dossier de cette enquête publique, les jours et heures d'ouverture de la Mairie. Un registre sera à votre disposition pour noter vos interrogations et/ou observations.

Le Commissaire Enquêteur sera présent en Mairie les **lundi 26 janvier et mardi 24 février de 13h30 à 18h**.



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Grand Libournais

AVIS

D'ENQUETE PUBLIQUE

portant sur le projet de

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) révisé
du 7 janvier au 9 février 2026 inclus

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT)

Ce document de planification fixe les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire du Grand Libournais pour les 20 prochaines années.

A terme, les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux déclineront ces orientations et objectifs au travers de règles générales d'occupation du sol, qui s'appliqueront aux permis de construire et autres autorisation d'urbanisme.

Pour plus de renseignements : <https://www.grandlibournais.eu/urbanisme/le-scot/>

Pour accéder au registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/scot-grand-libournais>

Permanences des commissaires enquêteurs sur plusieurs communes.

A Coutras : pôle technique, service urbanisme - 71 bis Eygreteau, les **mardi 27 janvier de 9h30 à 12h30 et lundi 9 février de 14h à 17h**.



RECENSEMENT JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Bientôt 16 ans ?
PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?
Tous les Français âgés de 16 ans

Pourquoi ?
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?
Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici

C'est obligatoire!

QR code

INSTAGRAM @armeesjeunesse
LINKEDIN Direction du service national et de la jeunesse
X @DSNjeunesse
YOUTUBE @SGAarmees

**Recensement sur www.service-public.fr
Ou en mairie
muni(e) du livret de famille et de la carte d'identité.**



AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS

<https://ants.gouv.fr/>

Toutes vos démarches à portée de clic !

L'ouverture d'un compte sur ce site vous permet d'effectuer et de suivre plusieurs de vos démarches administratives :

CARTE D'IDENTITE - PASSEPORT

► Faire sa pré-demande en ligne, imprimer le récapitulatif, déposer sa demande dans une mairie habilitée avec les pièces justificatives.

Achat timbre fiscal si besoin : <https://imbres.impots.gouv.fr>

En cas de perte ou vol, joindre la déclaration (cerfa 14011*02). Cette déclaration est à déposer à la gendarmerie

Nous ne sommes pas équipés du dispositif pour ces documents d'identité (prises d'empreintes). La mairie de Saint Seurin sur l'Isle peut vous recevoir sur des délais assez courts (sur RV). Nous pouvons néanmoins vous aider à faire votre pré-demande en ligne.

PERMIS DE CONDUIRE

► Déposer sa demande en ligne et les justificatifs demandés (format PDF ou photo). Vous recevrez votre permis à domicile.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

► duplicata, changement d'adresse, cession de véhicule... Vous pouvez imprimer le certificat provisoire et le récépissé de dépôt pour être autorisé à circuler. Pour une cession, n'oubliez pas de remettre à l'acheteur le code qui vous sera donné. Les documents sont adressés à domicile.

LA VIE ASSOCIATIVE



EXPO DE PEINTURE

7 & 8 Février 2026

ST ANTOINE sur L'ISLE



Edouard ARROU - Evelyne BARRAT - Olivier BENOITEAU - Alain BOUGOUIN
Béatrice CHAMPEVAL - Jean-Guy DAGNEAU - François DECAUZE - J.F. DERIDET
Gilles GUIMBERTEAU - Gabrielle HERCE - Valérie LAFORGUE MONNIER
Claude LAUSEIRO - Isabelle LE GUEN - Sylvie LUC - Didier NAVAS
ORION de L'EPEE - André PERUEZ - Dominique PROUT - Audrey SANZ-RAMOS
Fabienne VERBAUWEM

Vernissage le samedi 7 février à 12h00
Ouverture Samedi 7 février de 10h00 à 19h00
Dimanche 8 février de 10h00 à 18h00



Entrée GRATUITE
RESTAURATION et ... CRÊPES

Ne pas jeter sur la voie publique



C'est avec un grand plaisir que Du Côté de Chez Toine et tous ses adhérents vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.

En ce début d'année, nous vous proposerons notre désormais habituelle exposition de peinture « la **Chandeleur des Peintres** ». Cette année encore, pas moins de 21 peintres vous feront rêver. **Ce sera les 7 et 8 février 2026. vernissage à 12h samedi 7.**

CONFÉRENCE SUR LE BIG BANG

Le 28 février, au Foyer Rural, vous aurez les réponses aux questions que peut être vous ne vous êtes jamais posées.

Si vous voulez tout savoir sur le Bing Bang, les neutrinos et ces si troublants trous noirs, alors vous comprendrez tout de ces notions complexes et essentielles mais évoquées de manière simple.

Merci à **Gérard BONNEAU astrophysicien**, longtemps professeur à l'université de Stanford, de venir éclaircir nos lanternes. Merci à vous de l'accueillir de la meilleure manière.

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

LA CLEF DES CHAMPS

LA CLEF DES CHAMPS

Randonnée

Nature

Patrimoine

Après une année de riches découvertes et de bons moments conviviaux, nous voilà repartis pour de nouvelles aventures !

SAMEDI 10 JANVIER : St Christophe de Double. Départ 14h

SAMEDI 7 FEVRIER : Montignac. Départ 14h

DIMANCHE 22 FEVRIER : journée à ISSAC (24), randonnée sur le sentier des 10 000 ans d'histoire. Départ 8h30.

SAMEDI 7 MARS : Ménesplet. Départ 14h

DIMANCHE 29 MARS : journée à ST JEAN DE COLE (24), randonnée dans l'un des plus beaux villages de France. Départ 8h30

DIMANCHE 12 AVRIL : journée à LIMEUIL (24) Randonnée et Jardin Panomarique. Départ 8h30

VENDREDI 8, SAMEDI 9 et DIMANCHE 10 MAI : Week-end dans le Lot et Garonne. Randonnées autour de Frespech, joli village occitan. Visite de la ferme de Souleilles et son musée du foie gras.

DIMANCHE 28 JUIN : St Dizant du Gua et ses fontaines bleues. Départ 8h30

Nos parcours sont adaptés à tous, souvent associés à la visite du patrimoine des villages traversés. N'hésitez pas à nous rejoindre pour des moments de convivialité et de bonne humeur !

Nous souhaitons une belle année 2026 !

Renseignements : Gabi : 05 57 46 08 12 / Liliane 05 57 49 73 20 / Flo 05 57 49 57 19

Le Président, Gabriel ALARCON RAMOS



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LE PIZOU-ST ANTOINE

Le club de gymnastique volontaire a repris ses cours depuis le 9 septembre 2025 avec ses 70 adhérentes comptabilisées sur la saison 2024-2025. La saison 2025-2026 stagne un peu.

Dès janvier, vous pouvez nous rejoindre pour partager un moment de bien-être, de convivialité et de détente. Nos animatrices, Karine et Fabienne seront à votre écoute.

Le tarif sera ajusté pour les 6 mois restants. Venez essayer ! Les **mardis de 18h30 à 19h30** et **vendredis de 11h à 12h** au foyer rural du Pizou et le **jeudi de 18h30 à 19h30** au foyer rural de St Antoine sur l'Isle.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026 !

Contacts : Danièle Ducher 06 20 70 94 53 - Simone Bézier 06 15 16 18 89 - Josette Machut 06 95 17 98 59

La Présidente, Danièle DUCHER

LES ECURIES DE LOGERIE



Actif depuis 2002 avec sa monitrice Aurélie, le club des Ecuries de Logerie est heureux de vous annoncer l'obtention du diplôme de monitorat d'équitation de son apprentie Lilou Cheype.

Cerise sur le gâteau, majeure de sa promotion, et glaçage sur le gâteau, Championne d'Aquitaine amateur 1 de l'année en saut d'obstacle !

Le club participe régulièrement aux concours de saut d'obstacle et en organise évidemment lui-même sur son site à Saint Antoine sur l'Isle. D'ailleurs, amateurs et curieux seront les bienvenus pour notre **prochain concours, le dimanche 1er mars 2026**.

Toujours dans l'esprit de compétition mais dans une ambiance bon enfant, le club vise la participation au championnat national des clubs de l'année 2026.

Les Ecuries de Logerie vous souhaitent une bonne année 2026 et vous accueillera toute l'année, petits et grands, licenciés et non licenciés.

Nous organisons des stages de vacances pour tous les enfants et si vous souhaitez jeter un coup d'œil, faire une promenade poney ou cheval ou même planifier une petite festivité (anniversaire etc...) vous serez toujours les bienvenus !

Contact : 06 22 33 57 64

La Présidente, Nelly LUCBERNET

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

La saison a repris début septembre. Chaque saison de chasse rappelle l'importance d'une vigilance constante pour garantir la sécurité de tous les usagers de la nature : chasseurs, promeneurs, cyclistes ou riverains.

* **Nul ne peut pratiquer la chasse s'il n'est titulaire et porteur d'un permis de chasser valable.**

* **Les actes de chasse sont interdits dans un rayon de 150 mètres autour des habitations.** Jamais de tirs dans leur direction, ni même en direction des routes et chemins.

* **Respect de l'angle de sécurité de 30°** : aucun tir ne doit être effectué dans un angle de 30° autour d'une zone sensible, incluant les voisins de poste, les routes, les habitations ou les animaux domestiques.

La chasse est autorisée les dimanche, lundi, mercredi, samedi et jours fériés pour le gibier sédentaire, tous les jours pour le gibier de passage. Les sangliers, chevreuils et cerfs sont chassés uniquement en battue selon des règles de sécurité strictes, encadrées par le chef de l'équipe.

Si vous rencontrez un problème avec un chasseur, n'hésitez pas à venir vers lui pour en discuter. La chasse est une passion pour ceux qui la pratiquent mais elle permet aussi de réguler certaines espèces comme le sanglier, auteur de nombreux dégâts, sur les routes et dans les zones agricoles.

Nous vous souhaitons une belle année 2026.

Le Président, Christophe MARTY

LA PERCHE DE L'ISLE

Le Conseil d'Administration de la Perche de l'Isle vous présente ses meilleurs vœux pour 2026.

Vous êtes conviés à l'**assemblée générale qui aura lieu le 14 février à 10h au Foyer Rural de Saint Antoine sur l'Isle.**

L'assemblée générale est un moment privilégié pour que tous les adhérents se rencontrent et expriment leurs desideratas pour les années à venir afin de faire plaisir à tous. Elle sera suivie d'un apéritif dinatoire. Au plaisir de vous y rencontrer,

Le Président, JP BOBINET

LES FILOUS DE L'ISLE



Le **loto** des écoles aura lieu le **31 janvier au foyer rural de St Antoine sur l'Isle.**

Un défilé du **carnaval** aura lieu le **28 mars à Porchères** suivi d'un repas dansant.

Bonne année à toutes et tous !

La Présidente, Sabrina GADEAUD



LA BOULE ST ANTOINAISE

Tous nos vœux pour cette nouvelle année !

Contact : 06 46 74 23 44

Le Président, Loïc COUSY



ATHLETIC ST ANTOINE - LE PIZOU

Si vous désirez rejoindre le club en tant que joueur ou dirigeant, n'hésitez pas à nous contacter via **Facebook et Instagram** ou au **06 34 28 59 97**.

L'Athlétic St Antoine Le Pizou vous souhaite une belle année 2026.

Sportivement, le Président, Nicolas HAAS

Travaux de bâtiments

SARL ADSD
Maisons neuves - rénovation
631 rue de Jamayau
06 68 42 78 53 - 06 19 06 69 65

RTPM Vincent CROUZEL
Taille de pierre-maçonnerie-
rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie,
métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

Naji EL GOURCH
Parquetiste,
revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

LES ARTISANS DE ST JOSEPH
Carrelage, plomberie, sanitaires
217 avenue de la Libération
06 77 88 05 07

Mickaël GADEAUD
Pose de menuiseries
36 rue de Jamayau
06 60 74 23 89

AJS FERMETURES
Fenêtres, volets, stores,
alarmes, motorisations
171 Rue de Logerie
06 70 56 88 88

Artisans

Loïc COUSY Mécanique
245 rue de Logerie
06 46 74 23 44

NATH'CRÉATIONS
Créations textile
104 rue de Verdun
06 47 96 63 19

Pépita ROBLEDILLO
Créatrice de jujahats
62 rue de Joliberge
06 13 40 42 69

COIFFURE
Nathalie
1170 av.de la libération
05 57 49 69 69

REFLEXOLOGIE & REIKI
Nathalie NOURRISSON
602 rue de Jamayau
06 15 70 45 37

Commerçants

CHEZ LES ABEILLES
Boutique d'Apithérapie
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier
méchouis
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

Alexandre THIOT
Apiculteur, vente de miel
276 Rue de la Marne
07 61 05 79 36

Prestations de services

MECABASTOU
Prestations de services agricoles
et aux travaux de terrassement
534 route de la Double
06 84 24 50 53

LMC-JM HORRU
Diag'immo
Diagnostics immobiliers
97 rue de la Mothe Soudanne
06 63 47 82 68

Alexandre THIOT
Organisateur et
accompagnateur de voyages
07 61 05 79 36
www.cubadecouverte.com

GUERRO Damien
Elagage, abattage, dessouchage,
Terrassement
771 avenue de la libération
06 33 85 64 63

Stacy BLUTEAU
Ferraille, vide maison
19 rue de Logerie
06 09 52 54 70

ALE COACHING
Allan ESTEVE
Coach Sportif
06 75 48 03 16

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de
St Christophe de Double
06 86 01 78 33

C TOUT PROPRE
Nettoie votre intérieur
du sol au plafond
Cécile BOUQUEY
06 38 14 25 67

Angélique BERTHELOT
Ménage, repassage, courses...
06 10 98 05 25

Agriculteurs

Pascal SANCIER
Élevage ovins
140 route du Paillot
06 07 02 30 92

LA PETITE FERME D'AURORE
Élevage ovins, Fabrication et vente de yaourts,
glaces, fromages de brebis à la ferme (mercredi AM)
Dream's Paradise Pension de chevaux
534 route de la Double 06 77 89 99 58

LE COLLECTIF DES BROUETTES
Légumes, fleurs, œufs et poulets de chair
lecollectifdesbrouettes@gmail.com
Tél. 06 28 37 13 84 - 06 07 98 99 48

Agents immobiliers

Frédéric BERTONÈCHE
SADTI Immobilier
06 21 71 37 50

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59

Dr Irina ROUBY
Médecin
217 av. de la Libération
05 57 46 70 91

Sylvie BOUTON - Sandra MOTUT
Infirmières
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

Professions libérales

Assistants maternelles

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
07.50.23.97.28

Marine AZEVEDO DE SEIXAS
631 rue de Jamayau
06.38 78 72 93

Laëtitia PRIVAT
267 rue de la Marne
07.85.35.32.03

RELAIS PETITE ENFANCE DE LA CALI
(SECTEUR DE COUTRAS)
Aurélié BEAUFILS - 06 27 55 62 88

Contacts associations de la commune

ATHLÉTIC ST ANTOINE LE PIZOU : 06 34 28 59 97 (N. HAAS)
LES ECURIES DE LOGERIE : 06 22 33 57 64 (N. LUCBERNET)
ST ANTOINE FAIT LA FÊTE : 06 82 73 14 14 (V. AUDEGOND)
LA CLEF DES CHAMPS : 05 57 46 08 12 (G. ALARCON)
PÊCHE : 06 50 61 52 42 (J. P BOBINET)
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS : 05 57 49 63 01 (J DUMOULIN)

LES FILOUS DE L'ISLE : 06 99 61 05 39 (S. GADEAUD)
DU CÔTÉ DE CHEZ TOINE : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
GYMNASTIQUE : 06 20 70 94 53 (D. DUCHER)
ACCA CHASSE 06 15 61 19 09 (Christophe MARTY)
LE LABO DES ZAKYOM : 06 07 98 99 48 (K.JOUMADY)
LA BOULE ST ANTOINAISE : 06 46 74 23 44 (L. COUSY)

MAIRIE DE SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE Tél : 05 57 49 62 19 - mail : mairie@stantoinesurlisle.fr

Madame le Maire
reçoit sur rendez-vous

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30-12h00	Fermé au public	FERMÉ	8h30-12h00	Fermé au public	8h00 8h00/12h00
APRES MIDI	13h30-18h00	13h30-18h00	FERMÉ	13h30-18h00	13h30-17h00	FERMÉ